

<p align="center">COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU 20 AVRIL 2006 SUR L'APPROFONDISSEMENT DE L'ORGANISATION DE L'ENSEMBLE SECRETARIAT GENERAL/DPMA</p>
--

En préambule, **M. VERDIER** nous informe que les organisations syndicales recevront de nouveaux documents le 26 avril 2006, pour la réunion programmée le 3 mai 2006 avec le Secrétaire Général et les fédérations syndicales ministérielles.

M. CASANOVA nous commente le document sur les missions des pôles de compétence du secrétariat général :

- **pôle stratégie GRH :**
regroupera des parties des bureaux 1A et 1B, ainsi que la déléguée à l'encadrement supérieur et la partie de la MS3P qui s'occupe des administrateurs civils, des ingénieurs ou niveaux équivalents ;
- **pôle budgétaire et immobilier :**
associera le bureau 5A, une partie de 5B et 2 ou 3 agents de 7A.
- **pôle stratégie modernisation :**
sera composé en partie du bureau 1A, de la cellule qualité, actuellement rattachée à la 1^{ère} sous-direction, et de missions déjà confiées au SG ;
- **pôle coordination des systèmes d'information :**
pas encore finalisé, sera essentiellement composé d'agents de la DSI ;
- **l'IGPDE et l'ACA** seront vraisemblablement rattachés au secrétaire général.

M. VERDIER, avec ses sous-directeurs, abordent les thèmes de la future direction qui ne sont pas entièrement définis :

- **systèmes d'information :**
le service téléphonie de 7C sera vraisemblablement rattaché à ce service ;
l'administration semble vouloir maintenir les GRID dans les directions, mais voudrait les orienter sur des travaux plus qualifiants (le conseil et l'assistance) en les déchargeant des installations des postes de travail ;
- **organisation-modernisation :**
reprend la partie de 5B qui s'occupe de l'application Chorus ;

- **GRH :**
 reprend l'actuelle 4^{ème} sous-direction et des parties des bureaux 1A et 1B ;
 la question se pose de créer un bureau des ressources humaines et des services (BRHS),
 commun au SG et à la nouvelle direction, qui s'occupera plus particulièrement de
 l'avancement et de la mobilité, afin d'avoir une gestion plus transparente et unifiée ;
 petites restructurations internes (sans aucune relation avec cette réforme) :
 à 4A et 4B pour enrichir les tâches des gestionnaires ;
 la cellule budget/effectifs de 4C sera vraisemblablement transférée à 4D ;
- **affaires financières :**
 la création d'un service facturier est à l'étude durant l'année à venir ;
- **affaires immobilières :**
 les 2 cellules rattachées à 7A seront transférées vers 7B (environ 15 agents) ;
 le bureau 7A devrait disparaître et une cellule sera créée auprès du sous-directeur (environ
 12 agents) ;
 par conséquent, cette structure sera composée de deux bureaux respectivement dédiés l'un
 aux antennes et l'autre à l'administration centrale ;
- la **mission mobilité France Télécom** sera rattachée à la future direction ;
- la **mission Parlement Européen** sera t-elle rattachée auprès du SG ou de la future
 direction ?
- les 3^{ème} et 6^{ème} **sous-directions** n'ont pas été évoquées lors de cette réunion.

Le prochain groupe de travail du 3 mai 2006 sera essentiellement consacré à la présentation des missions des pôles de compétence du secrétariat général.

La CFDT sera attentive à ce que les points non résolus concernant l'organisation et les missions de la future direction soient également évoqués lors de cette réunion.